**DIAGNOSTIC PRINCIPAL :**

H36.0\* Rétinopathie diabétique

**DIAGNOSTIC ASSOCIE SIGNIFICATIF** :

E11. 30 : Diabète sucré de type 2 insulinotraité, avec complications oculaires

E66.95 : Obésité sans précision avec indice de masse corporelle [IMC] égal ou supérieur à 35 kg/m2 et inférieur à 40 kg/m2

I10 : Hypertension essentielle (primitive)

G20 : Maladie de Parkinson

Z71.3 Surveillance et conseils diététiques

**Règle D7 :** Lorsque le séjour a été motivé par le diagnostic d’une complication d’une maladie chronique ou de longue durée, ou d’une complication du traitement de cette maladie, la complication est le DP, que le diagnostic s’accompagne ou non d’un traitement.